

# **FLASH INFO JANVIER 2026**

## **Le Maire et le Conseil Municipal**

### **VOEUX AU MAIRE : Rappel**

Vendredi 2 janvier à 18h30 à la salle des fêtes : vœux au maire.

### **GESTION ORDURES MENAGERES**

Restons vigilants sur le tri de nos ordures ménagères. Nous avons deux bacs. Un pour le tri des recyclables et un pour les ordures ménagères.

Les verres sont en apports volontaires dans des bacs dédiés. Vous les trouvez au parking du cimetière, derrière la salle des fêtes, près du terrain de foot et sur le parking de carrefour contact.

Nous devons sortir nos conteneurs poubelles le matin du ramassage et les rentrer avant la nuit. Nous sommes responsables en cas de sinistres survenus. Exemple : en cas de forts vents ils peuvent se retrouver sur la route et causer un accident.

### **PERIODE HIVERNALE**

Nous sommes maintenant en hiver. Même si cette saison nous semble moins froide qu'auparavant, la probabilité d'avoir une période de gel est forte. Protégeons nos compteurs d'eau, nos robinets extérieurs et autres points sensibles. La prévention limite les désagréments d'un sinistre.

En cas de neige ou verglas n'oubliez pas de sécuriser votre trottoir.

### **LISTES ELECTORALES**

Les dimanches 15 et 22 mars auront lieu les élections municipales. L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique si vous êtes nouvel habitant dans notre village ou venez d'avoir 18 ans. Vous devez vous rendre en mairie ou faire les démarches en ligne jusqu'au 6 février 2026.

Ci-dessous l'énoncé du service public :

« Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré. »

### **LA MUNICIPALITE VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE NOUVELLE ANNEE.**

**« Oublies ton passé, qu'il soit simple ou composé, et participes à ton présent pour que ton futur soit plus que parfait » Pensée collective.**

**Le Maire et le Conseil Municipal**

### **VENDREDI 2 JANVIER**

Salle des fêtes à 18H30 vœux au maire.

### **DIMANCHE 11 et 18 JANVIER**

LOTO organisé par la pétanque de Bousies-Fontaine au Bois à la salle des fêtes de Bousies  
Ouverture des portes 11h00, Début des jeux 13h00, réservations Hervé 0661057693

### **MERCREDI 28 JANVIER**

Don du sang à la salle des fêtes de 14h à 19h.

### **SAMEDI 28 FEVRIER**

Le carnaval sera organisé par la commission culture et le comité des fêtes.

**Médecin de garde** En cas d'urgence faites le 03.20.33.20.33

### **PERMANENCES**

**Monsieur le Maire** : les vendredis 16 et 30 janvier de 17 h 00 à 17 h 30, **Les Adjoints** : Sur rendez vous

### **PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS**

**Consultation des Nourrissons** sur rendez-vous au 03.59.73.16.50 (camion PMI)

CARSAT au 39.60, **Assistante sociale** 03.59.73.16.50,  
**BUS BLEU** service public 03.59.73.18.20 ou [avesnois.franceservices@lenord.fr](mailto:avesnois.franceservices@lenord.fr)

➤ **Elections** : Inscriptions en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr). Date limite d'inscription le vendredi 6 février 2026.

➤ **Recensement Militaire**

**Bientôt 16 ans !** Pensez au recensement.

**Qui ?** Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans, **Où ?** A la Mairie du domicile,

**Pourquoi ?** Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

➤ **EAU** Le relevé des compteurs va se faire en janvier.

**HOMMAGE A JEAN LEBON**

Vous avez été élève de **Jean LEBON** ou voisin de pupitre ou encore musicien de son harmonie, nous organiserons un concert hommage le samedi 19/09/2026. A cette occasion, nous formerons un orchestre éphémère, plusieurs répétitions sont planifiées. Si voulez être des nôtres et/ou obtenir des renseignements, contactez-nous auprès de Frédéric au **06-03-66-77-38** ou [harmoniemunicipalebousies@gmail.com](mailto:harmoniemunicipalebousies@gmail.com) (Objet:JEAN)

Si vous souhaitez partager des photos des coupures de presse, des anecdotes... Vous pouvez les faire parvenir en mairie ou à la salle de musique Jean LEBON Vendredi de 19h à 21h

---

**Coupon d'inscription à retourner impérativement avant le 31/03/2026**

NOM..... Prénom..... Tél.....

@(en majuscule):.....

**SORTIE COLOMBEY LES DEUX EGLISES**

L'U.N.C organise son traditionnel voyage annuel accompagné des élèves de CM2 de l'école « André DUCARNE » le mercredi 10 juin 2026.

Le thème de cette journée sera : à la rencontre du Général de Gaulle, et la destination : **COLOMBEY LES DEUX EGLISES**.

Il reste quelques places disponibles pour cette journée comprenant :

- Le déplacement en car grand Tourisme
- Le petit déjeuner à bord
- La visite guidée du Mémorial Charles de Gaulle à Colombey(haute-Marne)
- La photo de groupe devant l'immense Croix de Lorraine(43 mètre de Haut)
- Le repas du midi, pris en commun au restaurant « La grange du Relais » avec Entrée Plat dessert apéritif boissons café
- La visite guidée de la Boiserie résidence du Général de Gaulle et de sa famille
- Moment de recueillement et dépôt de gerbes sur la tombe du Général de Gaulle
- Retour vers Bousies avec une collation servie dans le car

Nous partirons vers 6h15, pour rentrer à Bousies vers 20h( les précisions concernant le déroulé de la journée, le menu et les horaires seront données aux participants).

Le prix(tout inclus) de ce déplacement est fixé à : 95Euros par personnes (50Euros à la réservation et le solde fin mai)

---

**BULLETIN DE RESERVATION VOYAGE COLOMBEY LES DEUX EGLISES**

Nom :..... Prénom :.....

Adresse et adresse : .....

Nombre de personnes :.....x 50Euros(acompte) :.....Euros

A déposer, accompagné du règlement chez Jean-Louis Colas 66 rue des Fusillés 59222 BOUSIES

